

---

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

---

## Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Le jubilé pontifical de Léon XIII. — IV Correspondance romaine. — V Chronique. — VI Chronique sherbrookienne.

---

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 16 mars

Dimanche et temps de la Passion, fête de S. Joseph (solennité remise au IIIe dimanche après Pâques).

---

### ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 16 mars

Messe du dim. de la Passion, *semi-double privil.* ; 2e or. pour l'Eglise ou pour le pape (*dans le diocèse de Montréal. 2e or. pour le pape* ;) préf. de la Croix. — I vêpres de S. Patrice, *double maj* ; mém. du cim. (ant. Abraham.)

---

### LE JUBILE PONTIFICAL DE LEON XIII

(Extrait d'une circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal)

Archevêché de Montréal, le 4 mars 1902.

Mes chers collaborateurs,

Jeudi, le 20 février dernier, le chef suprême de l'Eglise Notre Saint-Père le Pape Léon XIII est entré dans la vingtième année de son glorieux pontificat.

Cet événement fera époque dans les annales du monde chrétien. De toutes les parties de l'univers, de tous les diocèses et de toutes les paroisses catholiques, un hymne de recon-

naissance va monter vers le ciel, un concert de religieux hommages va se diriger vers le Vatican.

Nos voix et nos cœurs prendront part à cette double manifestation.

Il est juste, en effet, de bénir Dieu de ce règne si fécond en grâces et en lumières pour notre sainte religion. La piété filiale nous fait un devoir aussi de nous réjouir de cette exceptionnelle longévité accordée à Léon XIII, qui conduit la barque de Pierre avec non moins de sagesse que de grandeur, avec une prudence et une force auxquelles les incroyants eux-mêmes ne peuvent refuser leur admiration.

Quand il succéda à Pie IX, Léon XIII avait soixante-huit ans, il en compte aujourd'hui quatre-vingt-douze. Et dans cette extrême vieillesse, il garde encore, par une exception qui semble tenir du prodige, toute la lucidité et toute la vigueur d'une merveilleuse intelligence.

D'autre part, après un quart de siècle, le pontificat de Léon XIII n'apparaît-il pas comme l'un de ces exemples, où Dieu a voulu rendre plus particulièrement manifeste l'assistance de l'Esprit-Saint dans le gouvernement de son Eglise ?

Le grand pontife n'est jamais sorti de sa prison du Vatican, il ne dispose d'aucune force humaine, il est combattu par toutes les influences mauvaises. Cependant, par sa seule parole, par ses encycliques, grâce à l'élévation et à la générosité de ses vues, grâce à la puissance mystérieuse de la vertu et du génie, au milieu des troubles qui secouent la société moderne, il a été le seul guide, le seul maître écouté du monde entier.

Il avait trouvé l'Eglise souffrante et blessée, l'ascendant de la papauté avait été amoindri, l'action morale de Rome semblait paralysée pour longtemps. Dans les vingt-quatre années de son règne, il a repris le terrain perdu et ajouté de nouveaux triomphes aux gloires du passé. Il a accru la puissance sociale et spirituelle du catholicisme. Il a gagné l'admiration des foules et des élites, l'hommage des peuples et des souverains. Il a dominé de son irrésistible prestige le camp même

de ses adversaires et des ennemis de la vérité. Jamais peut-être influence ne fut plus grande, ni plus universelle.

On peut le dire, Léon XIII a désormais sa place marquée dans l'histoire, à côté des hommes illustres dont s'honore l'humanité, à côté des saints pontifes dont s'honore l'Eglise.

Remplis de ces pensées, nous nous associerons avec empressement aux témoignages de vénération et de piété filiale, que l'univers catholique va prodiguer au Souverain-Pontife pendant cette année mémorable.

Le diocèse se montrera fidèle aux traditions de dévouement, dont l'Eglise de Montréal a toujours fait preuve à l'égard du Saint-Siège.

J'irai moi-même, après la visite pastorale, déposer aux pieds du Saint-Père le tribut de mon attachement personnel et de ma soumission inébranlable. Je lui porterai en même temps les vœux du clergé, des communautés religieuses et de toutes les familles chrétiennes.

Mais, en attendant, je vous invite à adresser au ciel des actions de grâces et des prières ferventes, qui seront comme le prélude de mon pèlerinage au seuil des apôtres.

Quand Pierre était captif à Jérusalem, *l'Eglise priait pour lui auprès de Dieu sans interruption* <sup>1</sup>.

Sans doute, l'événement que nous célébrons est joyeux.

Et tout d'abord, dimanche prochain, le 9 mars, nous en témoignerons notre reconnaissance au Seigneur, en chantant le *Te Deum* dans toutes les églises et chapelles publiques, à la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Mais l'autorité du successeur de Pierre est encore niée, Léon XIII est toujours captif, des défections et des persécutions nombreuses enveloppent son âme de tristesse. *Prions pour notre pontife Léon* <sup>2</sup>. — *Que le Seigneur le conserve et lui donne une longue vie ; qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne livre pas au désir de ses ennemis* <sup>3</sup>.

Ces supplications de notre liturgie et de nos saints Livres,

<sup>1</sup> Act. XII, 5. <sup>2</sup> Liturg. <sup>3</sup> Ps. XL, 3.

que les fidèles les répètent tous les jours de la présente année, en union avec les prêtres qui continueront de dire à la messe l'oraison *Pro Papa*.

Des prières si constantes, nous pouvons en avoir la ferme espérance, ne resteront pas sans résultat. L'heure de la délivrance sera avancée par la miséricorde de Dieu, pour l'honneur de son nom et le bien des âmes.

Les pays catholiques ne manqueront pas non plus, à l'occasion du jubilé pontifical de Léon XIII, de venir au secours de sa pauvreté. J'ai pensé que le diocèse de Montréal serait heureux d'être un des premiers à entrer dans cette voie, et de répondre ainsi à l'invitation adressée à tous les diocèses par l'éminentissime cardinal vicaire de Sa Sainteté. En conséquence, une quête devra être faite le 16 mars dans toutes les églises et chapelles publiques, et le produit en sera envoyé à l'archevêché le plus tôt possible.

Je l'ajouterai au Denier de Saint-Pierre, que j'aurai le bonheur d'offrir au Souverain-Pontife pendant mon séjour dans la Ville éternelle.

La Sainte Ecriture nous fait une obligation d'honorer notre père et de l'assister aux heures de détresse. Elle nous promet en retour les bénédictions divines même sur cette terre. Le pape est ici-bas le représentant le plus auguste de notre Père qui est dans les cieux ; les charges que lui impose le gouvernement spirituel de l'Eglise sont immenses, et depuis la chute du pouvoir temporel la source de ses revenus est tarie.

Offrons-lui avec générosité, avec joie, nos aumônes comme l'impôt de l'amour filial. Unissons notre obole à nos prières, et nous attirerons sur nous, avec les bénédictions du saint vieillard du Vatican, les plus précieuses faveurs du ciel.

Recevez, chers collaborateurs, l'assurance de mes bien dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 21 février 1902.

**H**IER soir, une grande cérémonie à Saint-Pierre a inauguré les fêtes jubilaires de Léon XIII. Léon XIII a, en effet, commencé hier la vingt-cinquième année de son glorieux pontificat. Et le Sacré-Collège des cardinaux, le chapitre et séminaire du Vatican, toutes les associations catholiques de Rome et une foule qu'on peut évaluer à 40,000 personnes au moins, sont venus unir leur voix au *Te Deum* entonné à l'autel papal par le cardinal secrétaire d'Etat... Ce sont de ces cérémonies qui restent profondément gravées dans la mémoire et dans le cœur, car on ne se trouve pas souvent à un jubilé pontifical. Deux papes seulement, Pie IX et Pie VI, ont pu le célébrer.

— Et la santé du Souverain-Pontife est aussi bonne qu'on le pourrait désirer. Malgré son grand âge, il continue à recevoir, non seulement en audiences régulières les cardinaux et secrétaires de Congrégations, mais encore les évêques et personnages marquants qui viennent à Rome. J'ai vu ces jours-ci une de ces personnes, un journaliste de grande valeur, qui était resté trois quarts d'heure avec le Souverain-Pontife, et était sorti émerveillé de son air de santé, de la promptitude de sa mémoire, de la vivacité de son intelligence, de sa perception nette de tous les faits qui intéressent de près ou de loin la vie de l'Eglise. Pour lui, le pape était en meilleure santé que lors de son dernier voyage, il y a trois ans.

— Hier aussi a eu lieu la séance royale ouvrant la nouvelle session du Parlement italien, et l'attente était grande pour savoir si le roi parlerait de la grosse question du divorce. Voici la phrase que lui a dictée M. Zanardelli : « Mon gouvernement vous proposera de tempérer, suivant le droit commun des autres nations, le principe idéal

de l'indissolubilité du mariage civil ». Cela veut dire que les principes ne sont pas faits pour les Italiens. Cela veut dire aussi que le roi viole gravement le statut constitutionnel du royaume, dont le premier article est ainsi conçu : « La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat ». Il est vrai qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour s'en apercevoir. Mais si le gouvernement italien fait fi des principes, il n'est guère plus fort sur les promesses. Voici ce que nous dit le même discours : « Depuis quarante ans, on a promis aux employés la sécurité de garanties juridiques ; il est désormais temps de payer cette dette. » Je le crois bien, et s'ils ont attendu quarante ans, cela prouve qu'ils ne se sont guère pressés. Aussi on comprend qu'après une affirmation aussi solennelle, on n'ajoute qu'une confiance énormément limitée aux promesses que pourra faire le gouvernement du roi.

— Il y a aussi dans le discours royal une phrase qui sous un respect affecté sonne mal contre l'Eglise. « Mon gouvernement entend, dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, maintenir strictement la séparation de l'ordre civil et de l'ordre spirituel ; honorer le clergé, mais le contenir dans les limites du sanctuaire ; porter à la religion et à la liberté de conscience le respect le plus illimité, mais garder inflexiblement les prérogatives du pouvoir civil et les droits de la souveraineté nationale. » Cela veut dire en d'autres termes : tant que l'Eglise ne sera point pour nous un obstacle, nous la laisserons vivre ; mais nos droits sont au-dessus de ceux de l'Eglise, au-dessus de ceux de la liberté de conscience, et nous comptons bien à l'occasion nous en servir. Avec de pareilles théories, les empereurs romains ont fait les millions de martyrs que l'Eglise honore ; et le gouvernement italien peut en faire d'autres quand il lui plaira. C'est pour cela qu'au commencement de l'Eglise, saint Pierre développait devant le Sanhédrin cette doctrine qui est la seule vraie : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ». Le roi et son gouvernement sont d'avis contraire. Tant pis pour eux.

Fr  
ner  
po  
leu  
fice  
du  
crij  
elle  
poi  
Fra  
De  
aug  
des  
mér  
la c  
cath  
—  
cert  
brui  
pas  
insu  
sant  
Con  
Sou  
ger  
ces  
que  
son  
le ti  
enco  
SSn

— Le Saint-Père se préoccupe toujours beaucoup des affaires de France et en demande des nouvelles à toutes les personnes qui viennent de ce pays. Faire des appréciations est hasardé. Il est vrai que pour la première fois on commence à s'agiter, les catholiques secouent leur torpeur habituelle, les prières sont plus ferventes, et les sacrifices que font les catholiques montrent qu'ils ont cette fois conscience du danger que court l'âme de leurs enfants. Les listes de souscriptions ne donnent point les vrais totaux des sommes recueillies ; elles ne mettent que les petites offrandes, les grandes n'y figurent point. Ainsi, à ma connaissance, une seule famille du nord de la France a donné 80,000 francs ; et ces exemples ne sont pas isolés. De plus, il se manifeste parmi les catholiques un esprit de discipline auquel ils ne nous avaient pas habitués. Pour éviter la dispersion des votes, il y a des retraits de candidatures qui sont hautement méritoires devant Dieu. En un mot, il semble que le ministère de la concentration républicaine ait commencé à faire la concentration catholique.

— Les différentes nominations qui doivent avoir lieu à Rome pour certaines charges importantes ne sont pas encore fixées, et les mille bruits d'un jour sont détruits par les informations du lendemain, pas plus sûres cependant que celles de la veille. On dit avec insistance que le cardinal Ledochowski, vu le mauvais état de sa santé, l'affaiblissement constant de sa vue qui l'empêche de donner à sa Congrégation toute son activité, aurait la pensée de prier le Souverain-Pontife de pourvoir à son remplacement et de le décharger de sa préfecture. Ce n'est point la première fois que l'on met ces bruits en circulation, mais cette fois ils auraient plus de fondement que jadis. Le cardinal est en effet très abattu ; et toute la vigueur de son intelligence, toute sa force de volonté n'est plus suffisante pour le travail énorme dont il est chargé et que seul il peut faire. On dit encore que le Souverain-Pontife a le projet de supprimer l'Auditorat *SSmi* et de le fondre dans la Congrégation consistoriale. C'est un

autre bruit que je vous donne sous toutes réserves, car il est bien difficile ici de pouvoir prévoir le lendemain. Quoiqu'il en soit, il est certain que la santé du Souverain-Pontife est excellente, qu'il continue à tenir d'une main ferme le timon de l'Eglise, et que les années passent sur lui sans rien lui enlever de ses forces. Cela doit nous suffire.

DON ALESSANDRO.

## CHRONIQUE

### LE CONGRÈS DE L'ÉVANGILE. —

**A**U mois de février dernier, un congrès de l'Évangile s'est tenu à Paris, sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal Richard, archevêque de cette ville.

Le congrès a merveilleusement réussi, et a été l'occasion d'une importante manifestation catholique.

Le peu d'espace dont nous disposons, nous empêche de relater au long les actes de cette assemblée. Voici, au moins, les principaux vœux émis par le congrès. Ils donneront une idée suffisante des questions traitées et de l'esprit qui a présidé aux délibérations.

— Que les catholiques, envisageant l'Évangile comme le moyen de réaliser tout progrès et toute perfection, même au point de vue social et national, prennent l'habitude de faire tous les jours une *lecture* pieuse dans l'Évangile, comme N. S. P. le Pape les y encourage par des indulgences spéciales ; qu'il en soit ainsi dans toutes les classes de la société ; que cette lecture soit faite autant que possible en famille, après la prière du soir, devant les enfants et les serviteurs.

— Qu'on profite de toutes les occasions pour *étudier* l'Évangile dans les familles ; dans les écoles, dans les



catéchismes et dans les œuvres ; qu'on ne se contente pas des évangiles des dimanches et fêtes, mais qu'on fasse connaître le Livre divin tout entier, qu'un quart d'heure soit consacré chaque jour à son explication dans les écoles catholiques ; qu'on s'en serve dans les classes, qu'on en fasse ressortir les beautés littéraires, qu'on y prenne des sujets d'exercices de mémoire, de style, de dictée, de thème, d'écriture, d'analyse, etc.

— Qu'on se serve, pour mieux faire pénétrer cet enseignement de l'Évangile dans les âmes, des grands catéchismes en images, des images religieuses (genre Epinal), des cahiers scolaires et des bons points représentant quelque scène du Livre divin.

— Qu'il soit publié une bibliothèque chrétienne de l'enfance (dite Bibliothèque de l'Enfant-Jésus), où les jeunes intelligences, saturées aujourd'hui de fables mythologiques ou de contes de fées, apprennent à connaître les beautés de l'Évangile, de la fondation de l'Église et de la vie des saints.

— Que chaque dimanche, l'évangile soit lu en langue vulgaire, à toutes les messes, dans toutes les paroisses et dans toutes les communautés.

— Que la lecture de l'Évangile complète la récitation du chapelet, dans toutes les paroisses où cette pieuse pratique peut s'organiser.

— Que les hommes soient invités à assister aux offices avec un livre qui contienne les évangiles du dimanche.

— Que les catholiques prennent l'habitude de donner l'Évangile comme cadeau de mariage et de première communion ; que les œuvres catholiques se préoccupent de donner aux familles pauvres un Évangile et cet abrégé de l'Évangile qu'on appelle le Crucifix.

— Que l'on publie des tracts, en les illustrant autant que possible, sur les diverses questions sociales avec la solution que peut leur donner l'Évangile.

— Que toutes les publications religieuses s'attachent à faire une place à l'Évangile, au point de vue qui les intéresse davantage.

LE MOUVEMENT DES RELIGIONS AU CANADA. —

Le bureau du recensement à Ottawa vient de livrer à la publicité le bulletin des religions au Canada.

Voici comment se trouve répartie toute la population par croyances en 1901, avec les chiffres de 1891 en regard :

	1901	1891
Adventistes.....	8,064	6,354
Anglicans.....	680,346	646,095
Baptistes.....	292,485	257,449
Baptistes (libres).....	24,229	45,116
« Brethren ».....	8,071	11,637
Congrégationalistes.....	28,283	28,157
Disciples du Christ.....	14,872	12,763
Amis (Quakers).....	4,087	4,650
Juifs.....	16,432	6,414
Luthériens.....	92,394	63,982
Méthodistes.....	916,862	847,765
Presbytériens.....	842,301	755,326
Protestants.....	11,607	12,253
Catholiques.....	2,228,997	1,992,017
Armée du salut.....	10,307	13,949
Dunkers.....	1,531	1,274
Unitairiens.....	1,934	1,777
Universalistes.....	2,589	3,186
Non classés.....	44,186	89,355
Autres sectes.....	141,474	33,776
Total.....	5,371,051	4,833,239

Voici d'autre part la population catholique de chaque province, en regard de la population totale :

	Pop. totale.	Pop. catholique.
Ontario.....	2,182,947	390,355
Québec.....	1,648,898	1,429,186
Nouveau-Brunswick.....	331,120	125,698
Nouvelle-Ecosse.....	459,574	129,578
Ile du Prince-Edouard.....	103,259	45,796
Manitoba.....	254,947	35,622
Colombie Anglaise.....	178,657	34,227
Territoires.....	158,940	30,089

Le bulletin relève en outre les particularités suivantes:

Il y a 149 sectes embrassant 5,326,716 âmes. Il y a 44,186 personnes dont la religion n'est pas spécifiée, plus de la moitié étant dans les Territoires non organisés. La population catholique est de 2,228,997 âmes, contre 1,992,017 en 1891. Les sectes importantes sont : celle des méthodistes, 916,862 ; des presbytériens, 842,301 ; des anglicans, 680,346. La population catholique de la province de Québec est de 1,429,186 contre 1,291,709 en 1891.

Les maîtres et les maîtresses d'école ne manqueront pas de faire, dans les manuels qu'ils mettent entre les mains de leurs élèves respectifs, les corrections sollicitées par ce bulletin.

Montréal, 6 mars 1902.

## CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

**D**ANS la soirée du 6 février, aux alentours de 8 heures, les citoyens de Sherbrooke se portaient nombreux sur le seuil et aux fenêtres de leurs habitations. Les échos, allant se repercutant jusqu'au fond des plus humbles maisonnettes, leur transmettaient en effet, sur un rythme grave, des notes de faufare tristes et quasi sanglotantes, qui avaient lieu de surprendre à pareille heure.

Bientôt, au reste, ils apercevaient venir, au milieu d'un convoi imposant, cette voiture sombre et de forme étrange qu'on ne saurait voir passer sans frissonner un peu : un chariot traîné par deux chevaux et portant un cercueil.

Dans le demi-jour que les lampes électriques profilaient sur les rues enneigées, des torches à lumière rouge, tout ensemble ardentes et fumeuses, éclairaient vaguement une longue file en marche. C'étaient les messieurs du séminaire de Saint-Charles-Borromée, professeurs et élèves, qui reconduisaient à la gare les restes mortels d'un jeune élève des Etats-Unis, Wallace Béliveau, mort d'une fièvre maligne, après quelques jours de maladie.

La mort est toujours une triste chose. Mais, par cette soirée de février, au spectacle de ce défilé d'écoliers, un grand nombre sous les armes et marchant en cadence à la lueur troublante des flambeaux, on se sentait encore plus ému et soudain plus réfléchi ! Oh ! la marche funèbre de *Saül*, dans le silence de cette nuit glaciale, quelle impression profonde ne jetait-elle pas dans l'âme !

« Si jeune, se disait-on, si bien doué et déjà frappé ! » Quelle leçon pour ces jeunes gens pleins d'activité et désireux d'avenir ! A quinze ans on aime tant la vie, et, dans la mort de ce confrère, de cet ami, on se jugeait averti, on se sentait touché ! Aujourd'hui c'est son tour, demain ce sera peut-être le mien. *Hodie mihi cras tibi.*

\* \* \*

En attendant, il faut vivre et bien vivre. C'est pourquoi il convient d'étudier les manifestations de vie intellectuelle et morale qui se produisent autour de nous. C'est pourquoi il est utile de considérer les consolants progrès que font chez nous l'éducation et l'instruction. Celui qui sait mieux est de ce chef mieux disposé à vouloir le bien, et celui qui sait et veut le bien et le mieux est sûr de ne pas faire fausse route dans le chemin de la vie.

A ce titre, comme à plusieurs autres, ce fut une bonne fortune pour l'élite de la population canadienne-française de Sherbrooke

d'assister, le 16 février dernier, à la conférence que donnait, sous les auspices de l'Union-Saint-Joseph, M. T. Stenson, percepteur des douanes, membre du Conseil de l'Instruction publique et ex-député pour Richmond et Wolfe à la Chambre fédérale.

M. Stenson avait choisi de parler de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Ses états de service dans les choses de l'enseignement lui donnent assurément une remarquable compétence à traiter pareil sujet.

De mai 1864 à juin 1896, M. Stenson fut, en effet, inspecteur d'écoles pour le district judiciaire de Saint-François et il siège maintenant, aux côtés de Nos Seigneurs les évêques et de leurs distingués collègues, au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à Québec.

Monsieur le conférencier s'arrêta d'abord, comme il convenait, à des notions générales et à des conseils pratiques. Une triple influence, disait-il, doit veiller à l'éducation de l'enfant : celle de la mère, celle du cercle familial et celle de l'Eglise. Cette triple influence doit tendre à éclairer les intelligences et à former les manières et les habitudes des jeunes gens, de façon à les rendre propres à remplir avec avantage les différents états de vie auxquels ils seront appelés.

Et si autrefois, ajoutait-il, l'éducation de famille avec la connaissance d'un métier, par exemple le noble métier des armes ou de l'agriculture, pouvait suffire à la rigueur, aujourd'hui il y faut joindre de toute nécessité l'instruction ; car l'homme illettré, toute chose égale d'ailleurs, est par trop inférieur en nos temps à ses compatriotes instruits.

Et l'avisé conférencier, en venant à spécialiser, nous disait que nous Canadiens-français nous devons apprendre à parler et à écrire le français et l'anglais, non pas en les mêlant inconsidérément, mais en les employant tour-à-tour selon les besoins du moment.

M. Stenson, son nom l'indique, est irlandais d'origine, mais il ne marchandait pas sa sympathie à l'élément canadien-français. A cet

égard quelques citations de sa remarquable conférence me paraissent intéressantes à relever :

« Le Canadien-français, affirmait-il quelque part, doit être fier de sa belle langue maternelle, la plus parfaite de toutes les langues du siècle, et celle qui rend le plus nettement les pensées les plus sublimes et les plus sympathiques. C'est la langue d'une nation qui est au premier rang parmi toutes les nations modernes. »

« Ici, au Canada, le français est sur un pied d'égalité avec l'anglais, qui est la langue de la majorité ainsi que du pouvoir souverain qui veille sur la destinée de notre pays. Au lieu de perdre de son prestige dans la Puissance du Canada, la langue française en regagne tous les ans, car les hommes les plus importants dans les professions, dans le commerce et dans l'enseignement lui donnent une place plus considérable que par le passé. A l'appui de ce fait, je cite le règlement établi encore tout récemment et rendant obligatoire la connaissance des deux langues pour les officiers de la milice canadienne. Il me fait plaisir d'ajouter à ceci un fait qui est venu à ma connaissance personnelle, c'est que plusieurs députés de langue anglaise dans le dernier Parlement fédéral, se donnaient la peine de prendre des leçons particulières d'un professeur français, pendant les sessions à Ottawa. »

« Que les Canadiens-français soient donc plus fiers que jamais de leur belle langue maternelle ! Qu'ils l'apprennent et qu'ils la parlent avec affection et avec orgueil ! »

Vraiment cette page est belle. Elle est digne d'un penseur aussi distingué qu'est l'ancien député de Richmond et Wolfe. Elle console de certaines vexations qui nous viennent parfois de gens qui peuvent être de bonne foi, mais qui gagneraient assurément à nous mieux étudier afin de mieux comprendre les aspirations pacifiques de notre race.

Notre distingué conférencier qui a eu si longtemps des centaines d'écoles canadiennes-françaises sous son contrôle d'inspecteur, était d'ailleurs parfaitement qualifié pour rendre témoignage en cette ques-

tion. Et je suis certain qu'après l'avoir entendu saluer d'un si bienveillant hommage la belle langue de nos ancêtres et de nos mères, nous étions tout disposés à l'entendre nous affirmer avec une égale énergie qu'il nous convient d'apprendre mieux et d'enseigner plus la langue anglaise, cette langue de la majorité en ce pays, cette vigoureuse langue des affaires qui nous est presque indispensable.

Dans la dernière partie de son travail, M. Stenson voulut bien nous fournir des chiffres très intéressants sur le mouvement des choses de l'instruction dans les Cantons-de-l'Est. On me pardonnera, je l'espère, d'insister à enregistrer dans cette chronique ces données qui en disent long sur le progrès de l'instruction dans nos régions. C'est une manière peut-être d'inviter à la réflexion les *réformistes* exigeants qui crient toujours que nous sommes arriérés !

Quand, en 1864, M. Stenson fut chargé de l'inspection dans le district de Saint-François, ce district comprenait la division électorale de Sherbrooke, les comtés unis de Richmond et Wolfe et ceux de Compton et de Stanstead. A sa première visite il trouvait en opération 57 écoles catholiques, fréquentées par 2091 élèves.

En 1890, quand son district d'inspection fut divisé, il comprenait 212 écoles catholiques, et 9643 enfants en suivaient les classes !

C'était donc une augmentation de 500 pour 100 !

Après la division, Sherbrooke, Richmond et Wolfe restèrent sous le contrôle de M. Stenson jusqu'en 1896. A cette époque 150 écoles et 6,045 élèves étaient soumis à son inspection.

En 1864, l'académie des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame à Sherbrooke était la seule école modèle existante. Aujourd'hui on en compte 14. Encore une fois ce sont-là des chiffres qui parlent !

En homme pratique, M. Stenson ne voulut pas terminer sans signaler à l'attention de ses auditeurs ce qu'il appela les déficiences de notre enseignement populaire.

Le premier défaut, dit-il, et le plus grand, c'est la médiocrité des

salaires accordés au corps enseignant. Le remède est dans les mains des parents.

Le deuxième défaut, c'est le manque de connaissances pédagogiques chez la grande majorité des institutrices. Sans doute monsieur le conférencier ne veut pas imputer à ces bonnes jeunes filles un fait dont elles ne sont pas responsables : elles ne peuvent pas savoir ce qu'elles n'ont pas appris. Mais il faut faire quelque chose pour elles et M. Stenson s'exprime à ce sujet en ces termes :

« Je suis heureux d'avoir à dire qu'après avoir sollicité pendant trente ans l'établissement de cours de pédagogie pour l'instruction de nos institutrices des campagnes, grâce à l'esprit d'initiative de Mgr l'archevêque de Montréal, je vois ce projet en voie de se réaliser. Je suis persuadé que l'exemple que Sa Grandeur a donné, l'été dernier, sera suivi dans tous les diocèses de la Province, et que les congrès pédagogiques diocésains fourniront, d'ici à peu d'années, l'instruction nécessaire à toutes les jeunes filles qui sont dans l'enseignement ».

Monsieur le conférencier nous parla encore de la question des locaux et des ameublements des écoles ; puis, voulant être jusqu'au bout très pratique, il nous donna un bon conseil en guise de finale !

Il arrive trop souvent — et M. Stenson n'est pas seul à l'avoir remarqué — que des bons Canadiens, qui savent pourtant écrire un peu, refusent de signer leur nom par pur respect humain. Cela contribue à accrédi ter, auprès de certaines gens, une réputation d'ignorance qu'en fait même nos populations des campagnes ne méritent pas !

J'en tombe d'accord ! S'il fallait pour signer s'obliger à mouler les rondes et les gothiques, combien de savants n'auraient pu signer leurs œuvres !

Inutile d'ajouter que la conférence de M. Stenson a été très heureusement appréciée et goûtée.

28 février, 1902.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.